

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Atelier

DATE
10 mai 2016

LIEU
**48 rue Notre Dame des
Victoires
- 75002 PARIS**

PARTICIPATION
210 € HT
*(Association Loi 1901, non
assujettie à la TVA)*

INSCRIPTION
www.eifr.eu

CONTACT
contact@eifr.eu

L'EIFR est un organisme de
formation agréé sous le
numéro 11 75 45062 75



Atelier

La lutte contre la corruption dans les entreprises du secteur financier

La réglementation relative à la lutte contre la corruption fait partie des normes extra-financières s'appliquant aux établissements financiers comme aux autres entreprises. Le secteur financier n'est assurément pas celui qui a été le plus concerné jusqu'ici par ce corpus de règles : il ne semble pas y avoir à ce jour d'exemple d'établissement financier français condamné pour des pratiques illicites dans ce domaine. Pourtant, divers exemples d'implication d'entreprises étrangères du secteur financier dans des faits de corruption existent, et il n'est pas exclu qu'un établissement français puisse un jour trébucher sur la réglementation française ou étrangère. Cette dernière peut d'ailleurs être extrêmement exigeante (FCPA américain, Bribery Act anglais, ...) et présenter des éléments d'application extraterritoriale.

Le « Projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique » présenté le 30 mars vise notamment à renforcer les règles encadrant la lutte contre la corruption, et à répondre ainsi aux critiques de l'OCDE et d'organisations non gouvernementales telles que Transparency International - qui classe la France au 23e rang sur 167 dans ce domaine - sur le caractère incomplet du dispositif français.

Ces nouvelles règles intègrent la création d'une Agence nationale de prévention et de détection de la corruption, et l'obligation pour les entreprises d'une certaine dimension (plus de 500 salariés et plus de 100M€ de CA) de mettre en place des procédures de prévention des faits de corruption ou de trafic d'influence, sous peine de sanctions. Cette réglementation s'appliquera naturellement aux grands acteurs du secteur financier, qui devront l'intégrer dans leurs cartographies des risques et leurs champs de contrôle interne, mais tous les établissements sont en fait concernés par ce sujet.

Dans ce nouveau contexte, il apparaît essentiel que ces acteurs s'approprient pleinement la réglementation, à intégrer dans le périmètre du contrôle interne. Philippe Montigny, Président de ETHIC Intelligence, agence de certification de dispositifs anti-corruption, détaillera les règles à connaître et les bonnes pratiques à instaurer.

OBJECTIFS

- Connaître les règles essentielles du dispositif français et certains droits étrangers
- Identifier les composantes d'un plan de lutte anti-corruption
- Connaître les bonnes pratiques : identification des risques, formation, contrôle

PUBLIC VISÉ

- Emetteurs
- Direction générale, stratégie, financière, commerciale
- Régulateurs
- Directions Juridiques, de la Conformité, des Risques, du Contrôle Interne
- Avocats, conseil



PROGRAMME

8h15 Accueil Café

8h30

Mot d'accueil – **Edouard-François de LENCQUESAING**, Délégué Général, EIFR

8h45

Présentation – **Philippe MONTIGNY**, Président, ETHIC Intelligence

- Exemples récents / jurisprudence
- Le cadre légal :
 - La Convention anti-corruption de l'OCDE
 - La transposition en droit français des conventions internationales
 - Le Projet de loi relatif à la transparence, à la lutte anti-corruption et à la modernisation de la vie économique
 - L'extraterritorialité des dispositifs étrangers (anglais, américain, ...)
- Les principes directeurs d'un programme anti-corruption :
 - L'engagement au plus haut niveau de l'établissement
 - La formation
 - L'évaluation des risques et la mise en place des procédures adéquates
 - Le contrôle

10h

Questions – réponses

10h25

Conclusion – **Edouard-François de LENCQUESAING**, Délégué Général, EIFR



BIOGRAPHIE



Philippe MONTIGNY

Président, ETHIC Intelligence

ETHIC Intelligence est, depuis 2006, une agence de certification des dispositifs anti-corruption mis en place par les entreprises.

Philippe Montigny intervient personnellement sur les questions liées à la corruption internationale depuis près de vingt ans :

- Tout d'abord comme membre du cabinet du Secrétaire général de l'OCDE, où il a participé aux négociations ministérielles qui ont conduit à la signature de la Convention anti-corruption en 1997 ;
- Depuis 1998, il intervient auprès de dirigeants d'entreprises de tout secteur et sur tous les continents, sur les questions de prévention de la corruption et de lutte contre l'extorsion ;
- Membre actif du Conseil français des investisseurs en Afrique, il en préside depuis 2002 la Commission anti-corruption pour le compte duquel il a rédigé en 2010 le guide pratique intitulé *Résister aux sollicitations indues dans le domaine fiscal et douanier* ;
- Philippe Montigny est auditeur diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), pour lequel il intervient sur les questions de corruption et d'intelligence économique. Il est membre de la Commission Finance de l'IHEDN. Il est également Conseiller du commerce extérieur de la France
- En septembre 2006, Philippe Montigny a publié aux Editions Ellipses *L'entreprise face à la corruption internationale*, premier manuel de référence en langue française à l'intention des dirigeants d'entreprises.
- Philippe Montigny a participé à l'élaboration du standard ISO 19600 sur la compliance et participe celle de l'ISO 37001 sur la compliance anti-corruption.



NOTES



Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





CHIFFRES CLES

En 2015, l'EIFR aura organisé au total 33 évènements et rassemblé plus de 1850 personnes :

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sotchi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

CALENDRIER

Matinale – Monopole Bancaire : propositions du Haut Comité Juridique de la Place de Paris avec Jacques DELMAS-MARSALET	11 mai 2016 Paris
Matinale – L'Europe : aussi un défi pour les élus nationaux ! avec Christophe Caresche	13 mai 2016 Paris
Atelier – Risques et sociétés de gestion : défis et bonnes pratiques	26 mai 2016 Paris
Atelier – Engagement actionnarial et gouvernance plus responsable	27 mai 2016 Paris
Matinale – Mobiliser les investissements de long terme pour une croissance durable avec Alexandre Garel et Arthur Petit-Romec	7 juin 2016 Paris

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes règlementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.

